

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

RX-11 - Flush Liquid (4300-30, 4300-38) Identificateur du produit

Autres moyens d'identification Pas disponible Nettoyant / Solvant Utilisation recommandée Restrictions conseillées Aucuns connus. Nu-Calgon **Fabricant** 2008 Altom Court

St. Louis, MO 63146 US

Téléphone: 314-469-7000 / 800-554-5499

Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

2. Identification des risques

Non classé. **Dangers physiques**

Catégorie 4 Toxicité aiguë, cutanée Risques pour la santé Catégorie 4 Toxicité aiguë, orale Corrosion et/ou irritation de la peau Catégorie 2

> Lésion/irritation grave des yeux Catégorie 2A

Toxicité spécifique pour certains organes

Irritation des voies respiratoires de catégorie cibles, exposition unique

Risques pour l'Environnement Risques défini pour OSHA

Non classé. Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur Attention

Mention de danger Nocif par inhalation.

Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil de prudence

Prévention Lavez vigoureusement après manipulation. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

> Porter des gants de protection. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien

ventilé.

Intervention En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer

les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer

à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.

En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau: Demander

un conseil médical/des soins. Traitement particulier (consulter cette étiquette). Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

En cas d'ingestion : Appelez un centre antipoison/médecin/ si vous vous sentez mal. Rincer la

bouche.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appelez un centre antipoison/médecin si vous vous sentez mal.

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant fermé hermétiquement. Garder sous Stockage

Élimination Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Danger(s) non classé(s)

Aucuns connus. ailleurs (DNCA)

Renseignements supplémentaires

3 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue.

Mélange			
Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
trans-Dichloroéthylène		156-60-5	60-100
1,1,1,2,2,3,4,5,5,5- décafluoropenta ne		138495-42-8	10-30
1,1,1,3,3-pentafluorobutane		406-58-6	5-10
Carbonate de diméthyle		616-38-6	1-5
Remarques sur la composition	GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de conun secret commercial conformément au paragra		ion a été retenu comme
	4. Premiers soins		
Inhalation	En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'a pour la respiration. Appelez un centre antipoiso		
Peau	En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau: Demander ur conseil médical/des soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.		
Yeux	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.		
Ingestion	En cas d'ingestion : Appelez un centre antipoison/médecin si vous vous sentez mal. Rincer la bouche.		
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.		
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. Tenir toute victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être différés.		
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.		
	5. Mesures de lutte contre le	feu	
Moyens d'extinction appropriés	En fonction des matières environnantes.		
Méthodes d'extinction inappropriées	En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.		
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.		
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de respiration autonome.	protection complets y com	pris un appareil de
Lutte contre l'incendie / instructions	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut	se faire sans risque.	
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte cont aux autres substances présentes.	re l'incendie et tenir comp	te des dangers associés
Risques d'incendie généraux	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explo	sion.	
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: 0	Oxydes de carbone.	
Données sur l'explosibilité			
Sensibilité aux chocs	Pas disponible.		
Sensibilité aux décharges	Pas disponible.		

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Des vêtements protecteurs contre la vapeur, qui recouvrent complètement, doivent être portés pour les déversements et les fuites sans feu. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Éviter toute inhalation des vapeurs ou des brumes. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Déversement accidentel important : Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Ne pas goûter ni avaler. Éviter de respirer les vapeurs. Eviter le contact avec les yeux, la peau et des vetements. Éviter l'exposition prolongée. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Lavez vigoureusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Tenir le récipient bien fermé.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Garder sous clef. Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Stocker dans un endroit bien ventilé. Réfrigération recommandée. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver hors de la portée des enfants.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Composants	Туре	Valeur	
trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5)	PEL limite d'exposition authorisée	790 mg/m3	
		200 ppm	

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Valeur	
200 ppm	
	200 ppm

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Туре	Valeur	
trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5)	MPT	790 mg/m3	
(0.12.101.01.1)		200 ppm	

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales. **veux**

Protection de la peau

Protection des mains Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé. Conformément aux directives de votre employeur.

#22282 Page: 3 of 9 Date de publication 20-Janvier-2015 (4300-30, 4300-38)

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Éviter l'inhalation des

brouillards et vapeurs.

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de

NIOSH.

Sans objet.

Dangers thermiques

Considérations d'hygiène

générale

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger. de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Proprietes physiques et chimiques

Aspect Transparent État physique Liquide. **Forme** Liquide. Incolore Couleur Faible Éthéré Odeur Pas disponible. Seuil de l'odeur Pas disponible. Pas disponible. Point de fusion/point de congélation

Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition 41 °C (105.8 °F)

Pas disponible. Point d'écoulement Densité Pas disponible. Coefficient de répartition Pas disponible.

(n-octanol/eau)

Point d'éclair

Pas disponible

Vitesse d'évaporation Pas disponible. Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

> 5

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

< 14.4

Limite d'explosivité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosivité supérieure (%)

Pas disponible.

Pression de vapeur 284 mm Hg Densité de vapeur 3.4 (Air=1) Densité relative Pas disponible. Solubilité(s) Faiblement Température d'auto-Pas disponible.

inflammation

Température de décomposition Pas disponible. Pas disponible. Viscosité

Autres informations

Pourc. de mat. volatiles 100 % COV (% en poids) 966 g/l

10. Stabilite et reactivite

Réactivité Peut réagir avec les bases fortes ou les agents d'oxydation. Métaux alcalins. Métaux en poudre.

Possibilité de réactions

dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces

chaudes et des sources d'ignition.

Matières incompatibles

Les agents oxydants forts. Bases. Oxydants.

Produits de décomposition

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Fluorure d'hydrogène

dangereux

11. Propriétés toxicologiques

Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Voies d'exposition

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Inhalation Nocif par inhalation.

Peau Provoque une irritation cutanée.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements

et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif par inhalation. Nocif en cas d'ingestion. Peut irriter les voies respiratoires.

Résultats d'essais Composants **Espèces**

1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (CAS 138495-42-8)

Aiguë

Cutané

DL50 Lapin > 5000 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat 11100 ppm, 4 heures

Orale

DL50 Rat > 5000 mg/kg

1,1,1,3,3-pentafluorobutane (CAS 406-58-6)

Aiguë

Inhalation

CL50 Rat 100000 ppm, 4 heures

Orale

DL50 Rat > 2000 mg/kg

Carbonate de diméthyle (CAS 616-38-6)

Aiguë

Orale

DL50 Rat 13000 mg/kg

13 g/kg

6000 mg/kg souris

6 g/kg

trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5)

Aiguë

Cutané

DL50 Lapin 5000 mg/kg

Inhalation

CL50 souris 21723 ppm, 6 heures

Orale

DL50 Rat 1235 mg/kg

2220 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la

peau

Provoque une irritation cutanée.

Minutes d'exposition Pas disponible. Indice d'érythème Pas disponible. Valeur d'un ædème Pas disponible.

Lésion/irritation grave des

yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

#22282 Page: 5 of 9 Date de publication 20-Janvier-2015

(4300-30, 4300-38)

Valeur de l'opacité

cornéenne

Pas disponible.

Valeur de la lésion de l'iris

Valeur des rougeurs de la

Pas disponible.
Pas disponible.

conjonctive

Valeur d'un œdème de la

conjonctive

Pas disponible.

Jours de récupération Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation des voies

respiratoires

Pas disponible.

Sensibilisation de la peau

Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

Mutagénécité de la cellule

germinale

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

MutagénicitéNon dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.CancérogénicitéNo ingredients listed by IARC, ACGIH, NTP or OSHA.Toxicité pour la reproductionNon dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Tératogénicité
Toxicité spécifique pour

certains organes cibles - exposition unique

Irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé.

Risque d'aspiration Pas disponible.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Autres informations Pas disponible.

Nom des produits Pas disponible.

toxicologiquement

toxicologiquement synergiques

12. Données écologiques

Écotoxicité Voir ci-dessous

Composants Espèces Résultats d'essais

trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5)

Aquatique

Poisson CL50 Perche-soleil bleue (Lepomis 120 - 160 mg/l, 96 heures

macrochirus)

Persistance et dégradabilité Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bio-accumulationDonnées non disponibles.Mobilité dans le solDonnées non disponibles.

Mobilité générale Pas disponible.

Autres effets nocifs

On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche

d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de

réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Ce produit et

son contenant doivent être éliminés comme déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les

conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

États-Unis, RCRA, liste P des déchets dangereux : référence

trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5) U079

#22282 Page: 6 of 9 Date de publication 20-Janvier-2015

Déchets des résidus / produits non utilisés

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada CEPA Schedule I: Listed substance

1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (CAS Inscrit. 138495-42-8) 1,1,1,3,3-pentafluorobutane (CAS 406-58-6) Inscrit

Canada SNAc Reporting Requirements: Listed substance/Publication date

1.1.1.2.2.3.4.5.5.5-décafluoropentane (CAS Inscrit. 11/29/2006

138495-42-8)

1,1,1,3,3-pentafluorobutane (CAS 406-58-6) Inscrit. 11/29/2006

Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils

trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5) 1 %

Situation SIMDUT Contrôlé

Catégorie D - Division 2B Classement SIMDUT

L'étiquetage SIMDUT



Réglementations Fédérales

des Etats-Unis

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la

définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

US EPCRA (SARA Title III) Section 313 - Toxic Chemical: Concentration de minimis

trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5)

EPCRA aux États-Unis (SARA Title III) section 313 – produit chimique toxique : substance inscrite

trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5)

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (CAS 1.0 % Préavis unique d'exportation seulement.

138495-42-8)

US CWA Section 307(a)(1) Toxic Pollutants: Listed substance

trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5) Inscrit.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Carbonate de diméthyle (CAS 616-38-6) Inscrit. trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5) Inscrit.

US - CAA Mandatory Reporting of GHGs: Potentiel de réchauffement global (100 ans)

1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (CAS 1300 138495-42-8)

1,1,1,3,3-pentafluorobutane (CAS 406-58-6)

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

US CAA Section 612 SNAP Program: Listed substance

1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (CAS Inscrit.

138495-42-8)

1,1,1,3,3-pentafluorobutane (CAS 406-58-6) Inscrit. trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5) Inscrit.

#22282 Page: 7 of 9 Date de publication 20-Janvier-2015

US CAA VOCs with Negligible Photochemical Activity: Listed substance

1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (CAS

138495-42-8)

Inscrit.

1,1,1,3,3-pentafluorobutane (CAS 406-58-6) Inscrit. Carbonate de diméthyle (CAS 616-38-6) Inscrit.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger Risque immédiat - Oui

Risque différé - Non Danger d'incendie - Non Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très

dangereuse

SARA 311/312 Produit chimique dangereux

Non

SARA 313 (déclaration au TRI)

Nom chimiqueNuméro CAS% en poids.trans-Dichloroéthylène156-60-560-100

Autres règlements fédéraux

Section 112(r) de la Loi sur

Polluant prioritaire

la qualité de l'eau (CWA) (40 CFR 68.130)

Safe Drinking Water Act

Non réglementé.

(SDWA - loi sur l'eau

potable sûre)

FDA (Food and Drug Administration: administration des produits alimentaires et pharmaceutiques) Non réglementé.

États-Unis - Réglementation

des états

La Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (1986) de la Californie (Proposition 65) (Eau potable et substances toxiques): Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues pour causer le cancer ou comme agents toxiques pour la reproduction.

US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance

trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5)

Inscrit.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

Non inscrit.

US - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

Carbonate de diméthyle (CAS 616-38-6) Inscrit. trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5) Inscrit.

US - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

Carbonate de diméthyle (CAS 616-38-6) Inscrit.
trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5) Inscrit.

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Carbonate de diméthyle (CAS 616-38-6) Inscrit. trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5) Inscrit.

US - New York Release Reporting: Substances dangereuses: Listed substance

trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5) Inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (CAS Insc

138495-42-8)

Inscrit.

1,1,1,3,3-pentafluorobutane (CAS 406-58-6) Inscrit.
Carbonate de diméthyle (CAS 616-38-6) Inscrit.
trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Carbonate de diméthyle (CAS 616-38-6) Inscrit. trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Carbonate de diméthyle (CAS 616-38-6) Inscrit. trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

trans-Dichloroéthylène (CAS 156-60-5) Inscrit.

Statut de l'inventaire

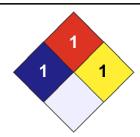
Pays ou région Nom de l'inventaire Sur inventaire (oui/non)* Canada Liste intérieure des substances (LIS) Oui Non Canada Liste extérieure des substances (LES) États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0





Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséguence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

15-Janvier-2015 Date d'expiration 15-Janvier-2018

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la **Autres informations**

première page de ce document.

Nu-Calgon Service Technique No de téléphone: (314) 469-7000 Préparée par

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de **Autres informations**

communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques (SGH).

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010

20-Janvier-2015 Date de publication Date en vigueur

#22282